

TÉLÉTRAVAIL

QUELLES STRATÉGIES DE TIERS-LIEUX POUR LES COLLECTIVITÉS



8 h 30 - 12 h 45

• Allocution d'ouverture

- La mise en place du télétravail et de tiers-lieux vue par le SNDGCT
- ↳ **Aline Sordon**, DGAS à Viry-Châtillon et membre SNDGCT*

• Télétravail et tiers-lieux : les pratiques émergentes en matière de lieu de travail

- Quels sont les nouveaux lieux de travail des agents de la fonction publique territoriale en 2019 et quelles perspectives pour l'avenir
- Restitution des résultats de l'enquête sur le télétravail et les tiers-lieux La lettre du Cadre/CITICA

↳ **Pascal Rassat**, Consultant formateur spécialisé, Cabinet CITICA

• Quelles perspectives sur les tiers-lieux et le télétravail en France

- Synthèse des conclusions du rapport gouvernemental sur le coworking de septembre 2017 confié à Patrick Lévy-Waitz
- Perspectives pour les mois à venir : le point sur l'évolution et les projets envisagés au plan national

↳ **Patrick Levy-Waitz**, Président, Fondation Travailler Autrement et rapporteur de la mission coworking

• Les stratégies territoriales de tiers-lieux : fin ou moyen ?

- Département de l'Hérault : analyse de la stratégie d'organisation du télétravail en lieux distants multiples
- Retour d'expérience de la Région Nouvelle-Aquitaine : comment utiliser des tiers-lieux publics ou privés dans le but de mailler le territoire et fixer les actifs

↳ **Georges Pastoret**, Responsable mission diversité, Conseil départemental de l'Hérault

↳ **Eugénie Michardière**, Responsable du développement numérique des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine

• Plan de mobilité : un levier pour déployer le télétravail et positionner les tiers-lieux

- Le travail en tiers-lieux, un instrument pour limiter les déplacements des agents
- Comment construire une stratégie tiers-lieux en prenant en compte les données de mobilité et positionner les sites
- Témoignage européen : l'exemple de la Suisse

↳ **Stéphane Capgras**, Développeur Economique, Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

↳ **Julien Lovey**, Responsable, Citec Neuchâtel-Jura

↳ **Sonia Teillac**, Chef de projet, Citec ingénieurs conseils

14 h - 17 h 30

• Mesurer l'impact du lieu sur le travail des agents : de la réflexion au vécu

- État des réflexions menées en collectivités territoriales sur les tiers-lieux : de la définition de tiers-lieux à l'adaptation de l'organisation du travail
- Retour d'expérience : développement du travail en tiers-lieux externes à la ville de Paris
- Le nomadisme des agents de la Région Île-de-France : l'intégration de tiers-lieux dans les accords de télétravail
- Témoignages de terrain des télétravailleurs en tiers-lieux : quels sont concrètement les avantages et inconvénients de ces situations et quel est leur impact sur le collectif de travail

↳ **Véronique Franck Manfredo**, Déléguee à l'innovation RH et chef de projet télétravail, ville de Paris

↳ **Stéphanie Chassat**, Référente télétravail, Région Ile-de-France

↳ Encadrants et télétravailleurs représentant des collectivités participantes

• Comment gérer techniquement la distance

- Élaborer son schéma de fonctionnement technique multi-sites et télétravail
- Bilan technique des solutions existantes, dématérialisation et télétravail, choix des outils et innovations qui facilitent le télétravail

↳ **Bruno Garguet-Duport**, DSI, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et Ville de Voiron et Président, Coter Numérique

• Les réseaux de tiers-lieux : quelle offre pour quelle valeur ajoutée

- Les réseaux locaux : retour d'expérience de mise en place de tiers-lieux en milieu rural via le tissu de l'ESS
- Présentation de réseaux de tiers-lieux créés à partir d'initiatives publiques ou privées : la grappe by Granilia, espace de coworking et télétravail au sein de la pépinière d'entreprises à Gaillac, le réseau départemental de tiers lieux publics et privés du Tarn
- Bien connaître la diversité de l'offre : les travaux de la Commission Espaces Collaboratifs & Télétravail au sein de la Mêlée numérique de Toulouse, le recensement des tiers lieux d'Occitanie

↳ **Stéphane Capgras**, Développeur Economique, Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

↳ **Eugénie Michardière**, Responsable sur développement numérique des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine

Journée animée par Pascal RASSAT,

Expert Télétravail, Citica

*Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales

Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

bit.ly/2HcvpcC

OU AU VERSO



TÉLÉTRAVAIL

**QUELLES STRATÉGIES DE TIERS-LIEUX
POUR LES COLLECTIVITÉS**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal..... Ville.....

Participant

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.
(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

**Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial
ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :**

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Collectivités locales :
490 € HT (588 € TTC)

Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.

**Informations inscriptions multiples,
rendez-vous sur :**

bit.ly/2HcvpcC

Journée d'étude « Télétravail », tarifs d'inscription

➔ **Nombre de places limité, bulletin
à retourner avant le 8/03/2019**

- Par email :
penelope.vincent@infopro-digital.com

- Par courrier à :
Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II
10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com